

Réunion du 20 mars 2026 à 18 h 00

Objet : Conseil Municipal

Sous la présidence du doyen d'âge :

- Déclaration des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales et installation des conseillers municipaux élus
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Désignation de deux assesseurs
- Election du Maire

Sous la présidence du Maire nouvellement élu :

- Détermination du nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Confirmation de l'existence des communes déléguées et des postes de Maires délégués
- Election des Maires délégués de Notre-Dame-de-Gravenchon, d'Auberville-la-Campagne, de Touffreville-la-Câble, et de Triquerville
- Charte de l' élu local
- Questions diverses